

BUDGET ASSAINISSEMENT – ANNEXE AU COMPTE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES DE 2022

Cette note est annexée au compte administratif 2022 et sera publiée sur le site internet de la commune.

1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2022 a été marquée par :

- La continuité des travaux de :
 - rénovation du réseau de collecte BASACLE (530 660€)
 - rénovation du réseau de collecte Berlanne (221 252€)
- L'augmentation du prix de l'eau de 10 centimes a été décidée conformément à la proposition du bureau d'études ayant réalisé le schéma directeur de revaloriser chaque année ce tarif afin de financer le programme de travaux.
- Plusieurs subventions d'investissement ont été perçues pour 2 opérations :
 - 156 966.94€ pour la réhabilitation des branchements des particuliers et mise en séparatif (TR 2) – agence de l'eau
 - 139 518.38€ pour la 2^{ème} tranche du schéma directeur et le programme NAIAD 2.
- Il n'y a pas eu d'emprunt contracté en 2022.

2. LES RESULTATS DE L'EXERCICE

2.1. EXPLOITATION

Le résultat 2022 de fonctionnement a augmenté de 162% par rapport à 2021 (+ 108 895.92€), et est arrêté au montant de 176 078.90€.

En ce qui concerne les dépenses réelles de fonctionnement, elles sont stables (+ 3 323.31€).

- Les dépenses d'entretien du réseau ont augmenté de 5 775€.
- La mise à disposition du personnel a légèrement diminué (-599.61€).
- Les intérêts de la dette ont légèrement diminué (- 302€).
- Les cotisations au service de l'APGL sont stables

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 122 892€ pour s'élever à 382 164€ :

- La redevance et les participations pour assainissement collectif ont augmenté respectivement de 59 446€ et 48 463€ par rapport à 2021.
- La redevance d'occupation du domaine public RODP a été facturée à la SUEZ pour 6 100€ (+ 255.21€).
- Des écritures relatives au financement de travaux de mise en conformité pour les particuliers ont été passées pour 14 879€ en 2022.

2.2. INVESTISSEMENT

Le résultat 2022 est déficitaire, il a baissé de 476 949.73€ et est arrêté à - 401 935.18€.

2.3. LE RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE EST :

	RESULTAT 2022	RESULTAT GLOBAL
INVESTISSEMENT	- 401 935.18€	92 978.59€
FONCTIONNEMENT	+ 176 078.90€	198 078.90€
TOTAL	- 225 856.28€	291 057.49€

3. L'EQUILIBRE FINANCIER

L'épargne nette (dite disponible) est de 253 396 € en 2022. Ce montant a augmenté de 76.28% par rapport à 2021. Le taux de l'épargne nette, calculé en divisant le montant de l'épargne nette par les recettes réelles de fonctionnement, mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour financer ses équipements. Ce taux est de 66.31% pour 2022.

La dette est saine, elle n'a aucun emprunt toxique.

L'annuité 2022 s'est élevée à 47 553.11€ (38 637.45 de capital et 8 915.66€).

Le ratio de solvabilité appelé aussi taux d'endettement (taux de charge de la dette) mesure la charge de la dette de la collectivité par rapport à sa richesse. Ce ratio pour le budget assainissement est de 13.20%.

L'encours de dette est de 355 129.09€ au 31.12.2022. Ce montant a diminué de 9.81%, soit une baisse de 38 637.45€ par rapport à l'année précédente.

4. LES RISQUES FINANCIERS LIES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT